



RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES COMPÉTITIONS Golf Club Esery Grand Genève

Le présent règlement s'applique à toutes les compétitions, quelle qu'en soit la formule, organisées au sein du Golf Club Esery Grand Genève, y compris par l'Association du Golf et Country Club d'Esery (« l'Association ») et d'autres sections actives au sein du club.

Il ne s'applique pas aux compétitions organisées par Swiss Golf, la FFG ou les ligues et organisations départementales ou par des organisateurs extérieurs lorsque, selon les conditions du règlement spécifique de l'épreuve, elles sont ouvertes à des joueurs extérieurs.

RÈGLES

Les compétitions se déroulent selon les règles édictées par le Royal & Ancient ainsi que des règles locales applicables.

PARTICIPATION

1. Les titulaires d'un droit de jeu (dans les limites d'index requis), amateurs, à savoir :

- les membres de l'Association (actionnaires ou bénéficiaires) ;
- les locataires à l'année de droits de jeu ;
- les enfants et petits-enfants de membres de l'Association et de locataires bénéficiant d'un droit de jeu sur le terrain où se joue la compétition ;

sont autorisés à participer aux compétitions organisées au sein du Golf Club Esery Grand Genève :

- s'ils sont **titulaires de la carte Swiss Golf et de la licence FFG*** ;
- s'ils **remplissent les exigences médicales (certificat médical en vigueur)*** et
- s'ils **sont à jour du paiement des droits de jeu (SAGE), cotisation (Association) et du montant des finances d'inscription aux compétitions***.

(*Conditions impératives)

2. Les invités peuvent participer aux compétitions ouvertes à des tiers s'ils sont titulaires d'une licence valable (dans les limites des handicaps requis et du nombre maximal admis par l'Association).

3. Les personnes bénéficiant d'un accès limité (p.ex. Genevois, cotisation sociale +80 ans, club junior) ne peuvent participer qu'aux compétitions qui leur sont dédiées.

4. Un joueur n'est autorisé à jouer une première compétition que pour autant qu'il soit au bénéfice de la carte verte ou généralement d'une autorisation de parcours reconnue.

5. Les joueurs qui ne remplissent pas les conditions du chiffre 1 ci-dessus mais qui font partie du personnel ne peuvent pas participer aux compétitions, hormis, en nombre limité, comme invités.

6. Les membres permanents des équipes qui ne seraient pas membres de l'Association ou locataires sont, sur décision révoquant de la Commission sportive, autorisés à participer aux médailles ou à certaines autres compétitions à définir mais leurs résultats ne seront pas pris en compte dans les classements lorsque ces compétitions servent d'épreuves qualificatives à une autre épreuve non organisée au sein du club ou dans les remises de prix de compétitions individuelles.

Les règlements spécifiques de chaque compétition peuvent exceptionnellement déroger aux conditions non impératives ci-dessus ou fixer des limites supplémentaires.

INDEX

Les compétitions, quand la formule s'y prête, comptent pour la gestion des index.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE À CHAQUE COMPÉTITION

Un règlement spécifique à chaque compétition stipule le nombre de places disponibles, les catégories d'index concernées, la formule de jeu, le montant de la finance d'inscription, le comité d'épreuve et d'autres conditions de jeu éventuelles.

INSCRIPTIONS ET DÉPARTS

Les inscriptions à une compétition sont ouvertes 14 jours avant son déroulement.

Elles sont closes au plus tard l'avant dernier jour avant celui de la compétition, à 12h.

La liste des inscrits y compris la liste d'attente est publiée à la clôture des inscriptions.

La liste des départs est publiée le jour précédant la compétition à 12 heures.

Le paiement de la participation doit être effectué avant le départ.

RETRAIT / NON-PARTICIPATION / ABANDON

Toute annulation d'inscription moins d'un jour avant la date de la compétition, toute absence au départ d'une compétition et tout abandon en cours de compétition entraînent un forfait ou une disqualification (avec pénalité) pour les médailles de classement, le Championnat du Club ou toute épreuve comptant pour la gestion de l'index. La finance d'inscription reste due. Le comité d'épreuve se prononce si, selon le joueur concerné, l'abandon est justifié.

En cas d'annulation, d'absence ou abandon non justifié répété, la participation à une prochaine compétition pourra être refusée.

Lorsqu'une personne inscrite annule son inscription ou ne peut pas participer, elle est remplacée, même s'il s'agit d'une compétition par équipe, par une personne en liste d'attente, dans l'ordre d'inscription.

VOITURETTES

Les voiturettes sont interdites :

- lors des Championnats du club (stroke-play, match-play ou autres) et lors de compétitions définies par la Commission sportive, sous réserve de présentation d'un certificat médical (Medical pass EDGA, « buggy yes », uniquement) ;
- lors des autres compétitions comptant pour l'index, sous réserve de remise, au plus tard à la clôture des inscriptions, d'un certificat médical confirmant que la pratique du golf n'est possible qu'en voiturette ; une décision de principe de la Commission sportive peut exceptionnellement autoriser l'utilisation des voiturettes sans condition lors d'une compétition particulière comptant pour l'index.

L'utilisation des voiturettes est autorisée lors des autres compétitions ou animations.

La disponibilité de voiturettes n'est pas assurée. Les conditions météorologiques ou l'état du parcours peuvent en empêcher l'utilisation.

CADENCE DE JEU

Afin de faire accélérer la cadence de jeu, le comité d'épreuve peut, dans certaines compétitions, faire appliquer des recommandations (par exemple « Ready golf ») ou recommandations propres).

RECORDING

Les cartes doivent être ramenées au lieu de recording (secrétariat ou caddy master) immédiatement mais au plus tard 10 minutes après la fin de la partie.

DÉPARTAGE

En cas d'égalité, le départage se fait en fonction des résultats sur les 9 puis 6 puis 3 derniers trous. Un playoff peut être prévu dans certaines compétitions.

REMISE DES PRIX

La participation à la remise des prix est obligatoire pour bénéficier d'un lot. La représentation n'est pas acceptée.